

COMPTE-RENDU

Instance de Proximité « Information & Sports » - Siège

8 octobre 2026

Étaient présents :

Direction : Frédéric Debains (adjoint au directeur RH de l'information, président de l'IP information et sports), Thibault-Alexander Collonniers (santé, dialogue social et QVT), Pascal Golomer, (directeur de la rédaction des sports), Nicolas Vinoy (directeur adjoint en charge de l'offre numérique des sports), Julien Duperray (directeur de la rédaction), Nicolas Marut (directeur de France Info canal 16), Muriel Bajard (RH de la gestion et des moyens de production).

Représentants de proximité : Ben Barnier (FO), Cécile Laronce (CGT), Kamel Founas (CGC), Valérie Verduron (CFDT).

Direction des Sports

Pascal Golomer, et Nicolas Vinoy ont présenté la nouvelle organisation pour les collaborateurs de l'offre numérique du service des sports en 2 pôles :

- Un pôle vidéo qui est une priorité pour les sports avec les questions de droits à l'image, de coordination des directs, ...
- Un pôle travaillant sur les contenus originaux comme par exemple « Paroles d'expert »

La direction des sports se félicite des résultats de la chaîne FTV Sports numérique qui rencontre un public plus jeune que le programme en linéaire. 64 % ont moins de 50 ans.

Cette chaîne permet une meilleure exposition des programmes et des événements du catalogue de FTV, ce qui permet une offre enrichie de visibilité pour les partenaires comme les fédérations sportives.

L'offre de FTV sports est aussi renforcée avec la diffusion sur les réseaux sociaux comme Tiktok (1 million d'abonnés), Instagram (860 000 abonnés), Facebook et Youtube (900 000 abonnés).

Rédaction nationale

1. Visite du Pape à Paris : problèmes d'accréditations

Lors de la venue du Pape à Paris les 25 et 26 septembre, de nombreuses équipes de tournages, mobilisées pour cet événement, se sont retrouvées bloquées à la sécurité, impossible d'accéder aux lieux de tournages. Des rédacteurs avec des accréditations sans zones affectées (donc inutiles), des ingénieurs du sons qui n'ont jamais reçu d'accréditation (en étant pourtant enregistrés depuis le mois d'août). Les équipes se sont retrouvés en difficulté. Comment expliquer un tel dysfonctionnement pour un événement majeur prévu de longue date ?

Julien Duperray explique que c'est l'Eglise de France qui gère les accréditations et elle les a fait parvenir à FTV tardivement la veille, voire le jour même. C'était problématique.

2. Deux nouveaux bureaux à l'étranger

D'après nos informations, deux nouveaux bureaux étrangers FTV doivent ouvrir à Bangkok et Istanbul. Sont-ils déjà en activité ? Ce seraient des bureaux dits « juniors ». Qui sera nommé dans ces bureaux ? Des permanents ou bien de jeunes CDD ? Combien de personnes travailleront-elles dans ces bureaux et avec quels contrats ? un contrat FTV ou bien un contrat local ?

La direction répond qu'il n'y a pas de nouveaux bureaux à l'étranger mais uniquement des collaborations ponctuelles avec des journalistes installés à l'étranger qui proposent leurs services.

3. Projet de fusion du service culture société sports environnement

Le CSE du siège a voté à l'unanimité le 15 septembre dernier la demande de retrait du projet, soulignant sa vacuité en termes de construction et les dangers en termes de RPS qu'il présente. Le rapport d'expertise souligne également la dégradation des conditions de travail imposée au service climat environnement avec en particulier un danger pour leur santé s'ils s'installent comme le prévoit le projet à la place occupée actuellement par le service culture, les locaux n'étant pas suffisamment ventilés pour le nombre de salariés qu'ils doivent accueillir :

- Que compte faire la direction ?
- Le directeur de la rédaction peut-il confirmer qu'il souhaite tout de même mettre en œuvre le projet ? Peut-il confirmer la date : après les vacances de la Toussaint ?

- Le projet mis en œuvre sera-t-il identique à celui présenté en CSE ?
- La direction va-t-elle revenir vers les élus avec un nouveau projet ?

La direction indique qu'il n'y a pas de nouveau projet. Il y a eu une résolution en CSE et la direction donnera une réponse à cette résolution avant le CSE du 14 octobre. Il y a des échanges avec le service culture.

Les RP soulignent l'inquiétude des collaborateurs de ce service.

4. Un mail qui interroge

Le mercredi 29 septembre les salariés du siège ont reçu à 15h56 un mail de Philippe Corbé. Il a pour objet : *«Harcèlement et agissements sexistes : victime ou témoin, comment donner l'alerte»*.

Le directeur de l'information nous explique que *«la direction de l'information s'efforce de travailler sereinement dans un environnement respectueux, sûr et professionnel»*. Il poursuit *«toute situation de harcèlement moral ou sexuel, tout comportement sexiste constituant des lignes rouges. Il n'y a aucun statut, aucune fonction, aucune responsabilité hiérarchique qui puisse les justifier, les banaliser ou conduire à les minimiser.»*

Ce mail a beaucoup fait parler et les salariés se sont même demandé si le Directeur de l'information venait d'achever la lecture du rapport d'expertise Cédaset pour risque grave à la rédaction nationale.

Nous aimerions savoir ce qui a motivé cette soudaine prise de conscience et l'envoi de ce mail ?

Les RH répondent que ce message s'inscrit dans une démarche de prévention. Il est positif que le directeur ait fait ce rappel du dispositif existant contre le harcèlement. Depuis le rapport CÉDAET, il était prévu que la direction communique afin de rendre ces sujets visibles et de rappeler les recours existants.

Philippe Corbé a la volonté de prendre la parole régulièrement sur la prévention, le respect des personnes, les règles managériales et le savoir-être au sein de l'entreprise.

5. Service politique : plus t'es senior plus tu fais la petite main

En cette année présidentielle, on pensait que la nouvelle patronne du service politique venue de BFM aurait à cœur de faire travailler tous les talents de son service.

Mais non, elle trie les salariés. Les seniors sont traités comme des débutants : elle les envoie faire des micros-trottoirs ou les prête à d'autres services pour faire la petite main. En écartant ces salariés chevronnés connus du public depuis de longues années, elle prive l'antenne de talents.

À croire que les téléspectateurs s'en rendent compte puisqu'ils désertent de plus en plus nos rendez-vous d'information. La directrice de l'info compte-t-elle changer ces méthodes de management ?

L'âgisme est une discrimination punie par la loi.

La direction insiste sur le fait qu'il n'y a pas de consignes données concernant l'âge. Elle rappelle que des journalistes d'un certain âge interviennent sur France Info canal 16 ou encore participent à l'encadrement du service politique. La direction se réfère aux compétences diverses et variables des journalistes.

6. Cedaet : le plan d'action au point mort

Rappelez-vous l'alerte pour risque grave à la rédaction nationale. Des salariés en souffrance, des carrières au point mort. L'expertise Ceadet a commencé en février 2025, le rapport a été remis en septembre 2025, présenté au CSE en octobre 2025. La direction avait promis d'agir. Résultat un plan d'action a été présenté en CSE en avril 2026 ... et depuis ? Plus rien ! La rédaction nationale marche toujours à deux vitesses. Pour les uns des carrières fulgurantes et pour les autres : mises au placard, déqualification, convocations à entretien préalable à sanction, disparité salariale et absences de rattrapage.

La direction compte-t-elle garder ce cap mortifère pour grand nombre de salariés ?

Les RH répondent que la mise en œuvre du rapport CEDAET est en cours.

Julien Duperray a demandé l'application de ce plan d'action. Et des résultats sont visibles : détachements sur les magazines, dans les régions. Le système des permanences est aussi en train d'être revu.

D'autre part, les reportages unitaires sont privilégiés par rapport à ceux intégrant plusieurs éléments réalisés par des équipes différentes. Il prend en exemple la couverture des incendies de l'été où la direction a insisté sur les unitaires avec des équipes complètes.

La volonté est aussi de développer les longs formats.

Un bilan sera communiqué sur le nombre de reportages unitaires par rapport aux autres.

Les RP rappellent la prise de risque et le manque de sens du travail des correspondants de F2 en régions qui courent après le temps et les kms pour répondre aux demandes de tournages d'éléments pour des sujets assemblés à la rédaction nationale.

La direction RH informe qu'un guide d'accueil a été élaboré pour les nouveaux collaborateurs adressé aux alternants et aux CDD. Chaque alternant a un RDV avec son RH à son arrivée et un mail a été envoyé aux managers pour rappeler les bonnes pratiques dans la gestion des alternants. Il est souhaité que les tuteurs suivent une formation.



D'autre part, les entretiens annuels ont été revus pour qu'ils fassent une meilleure écoute des souhaits d'évolution des alternants et des CDD.

Julen Duperray a reçu récemment les CDD d'été pour échanger avec eux et il fera de même pour les nouveaux alternants.

Il remarque que les journalistes participent en plus grand nombre à la conférence de rédaction qu'auparavant.

Concernant les propositions de reportages, il affirme que c'est le journaliste qui propose le sujet qui effectuera le reportage. Et il a demandé aux chefs de service d'explicitier les raisons de refus des propositions.

Une réunion est maintenant organisée tous les 2 mois pour échanger sur ces thèmes entre managers et RH.

La direction RH rappelle qu'en cas de situation conflictuelle, le salarié peut contacter le Comité contre le harcèlement.

7. Proposition de reportage : l'impasse

Rien ne change dans le cockpit des éditions. Les propositions de reportage restent lettre morte. Lors de la conférence de prévision du 17 septembre aucune proposition du service société n'a été retenue. Les idées des reporters de terrain sont ignorées par une direction et une rédaction en chef persuadées qu'elles peuvent seules décider de la ligne éditoriale de leurs JT. Un tel fonctionnement à sens unique nous pousse à constater que nous ne formons plus une rédaction. Un sentiment de dépossession se ressent dans toute la rédaction. La direction de l'information en est-elle consciente ?

Voir réponse question précédente.

Franceinfo Canal 16

8. Franceinfo canal 16 : la guerre contre les CDD et les seniors ça suffit

Mais que se passe-t-il à France info où il n'est pas bon être CDD ou senior. Pourquoi cette ambiance délétère ? Les CDD qui ont fait leurs preuves se font éjecter et remplacés sans explication. Quant aux seniors, leurs collègues les affublent de sobriquets « Tatie Danielle », « tu devrais songer à partir à la retraite pour te reposer », « tu fais ton Nelson Monfort » (traduction : tarder à prendre sa retraite).

Pourquoi la direction encourage-t-elle ce climat délétère ? Pourquoi la direction monte-t-elle les générations les unes contre les autres ? L'UFTV propose des formations pour apprendre aux salariés à se respecter et à travailler ensemble, il est urgent de les y inscrire et de leur faire un rappel à la loi ! La discrimination est sévèrement punie. La direction est responsable de ce climat délétère.

Nicolas Marut s'étonne de cette question : selon lui, il n'existe pas de climat délétère intergénérationnel. Il demande aux collaborateurs concernés de faire remonter ces situations si elles se produisent et de les porter à la connaissance du Comité contre le harcèlement.

Il se porte garant du profil managérial des encadrants de France Info canal 16.

Il affirme qu'il n'y a pas de turnover des CDD mais un choix selon les compétences des journalistes.

9. Franceinfo canal 16 : la BFMisation du casting

Comme si les salariés de France télévisions n'avaient pas les compétences requises pour travailler à l'antenne sur Franceinfo tv canal 16. Le directeur de Franceinfo supprime les maquilleuses soi-disant pour faire des économies et dans le même temps il n'hésite pas à casser sa tirelire pour faire venir une écurie de journalistes de BFM TV. Et pas à n'importe quels postes : rédacteurs en chef, présentateurs ou encore chroniqueurs. Rien n'est trop beau pour eux. Quant à nos talents maison par ici le placard ou pis... la sortie. On songe au triste sort des CDD. Depuis l'été 2026, ils sont remplacés par d'autres CDD venus de BFM ! Pourquoi ce choix ? le directeur de Franceinfo a-t-il un budget mirobolant pour s'offrir les services de ces nouveaux venus ?

Le directeur répond que les personnels de France Info canal 16 sont rémunérés selon la grille de FTV.

Il a fait venir 3 personnes de BFM sur 22 rédacteurs en chef de tranches et 4 rédacteurs en chef rattachés à la direction.

10. Duplex Franceinfo Canal 16 manifestation :

16 kms de marche sur une manifestation (non annoncé une fois de plus), matériel en sus sur le dos, pour un direct et des éléments enregistrés diffusés plus tard ou passés aux oubliettes de l'info.

Pensez-vous qu'il soit soutenable de faire une telle demande à une équipe de duplex ?

Nicolas Marut demande plus de précisions sur les circonstances qui ont amené à cette situation.

Les RP expliquent le déroulé de la couverture des manifestations en question et soulignent une communication insuffisante entre les demandes éditoriales et le service des moyens.

Le directeur sera attentif à ce que les équipes éditoriales échangent de façon plus précise avec les responsables des moyens afin d'éviter des situations de ce type.

11. Suppression des maquilleuses : une antenne dégradée

Teint cireux, cernes, crânes luisants. Quelle misère sur notre antenne quand on compare les mines défaites de nos invités avec les visages survitaminés de LCI. Le maquillage fait défaut sur le canal 16 et ça saute aux yeux ! À croire que sur Franceinfo on n'invite que des spécialistes fatigués à face de chouette effraie.

Des scandales éclatent devant les loges des maquilleuses, obligées de trier les invités en fonction de listes de personnes à maquiller ou pas. Et elles feront comment les maquilleuses quand Delphine Ernotte passera les voir pour se faire repoudrer le bout du nez avant une audition à l'assemblée ?

Certains invités ont menacé de déranger la présidence si on ne les maquillait pas, d'autres ont déjà renoncé à venir sur notre chaîne info ... il paraît qu'il devient même difficile de booker les invités ... sans parler du respect de la parité à l'antenne : un vrai casse-tête pour les programmeurs !

La direction RH répond que la réponse a déjà été donnée dans une réunion précédente de l'instance.

Nicolas Marut informe les RP qu'un travail avec un directeur photo a été effectué il y a une semaine afin d'améliorer la lumière du plateau et d'améliorer l'image des journalistes et des invités. Il présente les trousse de maquillage professionnel mises à disposition des intervenants.

Les RP remarquent que ces trousse ne remplacent pas le travail professionnel des maquilleuses.

Numérique

12. Erreurs de retranscription

Des erreurs de retranscription sont souvent remarquées par les journalistes auteurs de reportages qui sont visionnables en replay sur le site de France info après diffusion sur la chaîne. À la fois concernant le nom des personnes interviewées, mais aussi dans la retranscription des commentaires des journalistes qui figurent sous la vidéo.

Exemple :

Une interview a ainsi été retranscrite : « "Le rôle des parents, c'est de protéger leurs enfants. Mais face à des vagues de chaleur comme ça, vous êtes parents, mais votre hôte, vous ne pouvez pas le rentrer, vous ne pouvez pas le protéger" ».

Ce qui, vous en conviendrez, ne veut strictement rien dire. Le verbatim est le suivant :
« "Le rôle des parents, c'est de protéger leurs enfants. Mais face à des vagues de chaleur comme ça, vous êtes parents, mais votre rôle, vous ne pouvez pas le remplir, vous ne pouvez pas les protéger".

Visiblement c'est une société privée (6médias) qui réalise ces retranscriptions, avec l'aide de l'IA très certainement. Les journalistes n'ont pas le temps de tout vérifier, et ce n'est pas leur mission.

Pouvez-vous vous assurer de la fiabilité des retranscriptions afin que les reportages ne soient pas dénaturés et donnent éventuellement de fausses informations ?

La direction du numérique indique que c'est la société 6Medias qui assure les retranscriptions. Ses équipes découpent et éditent les sujets de FTV avec l'outil de retranscription automatique Whisper. FTV a autorisé cette procédure afin d'être le plus fidèle au reportage initial. Avant, le commentaire était repris partiellement d'où des problèmes de compréhension et d'équilibre des sujets.

Il a été demandé à 6Medias de vérifier l'exactitude des retranscriptions avant diffusion car l'outil peut se tromper. Des erreurs ont été repérées. Et une relecture demandée.

Si les erreurs se poursuivent, la direction demandera à 6Medias de renoncer à Wisper.

Organisation & Ressources

13. Pape en France :

La visite papale a demandé beaucoup de ressources humaines sur le terrain concernant les duplex et le signal international.

Les ressources en personnel étaient très largement sous dimensionnées au vu des dépassement d'amplitudes horaires pour certaines équipes, au-dessus des 12h légales, du non-respect de l'intervalle légal entre fin de service et début de service suivant, 5h pour au moins un cas, En sus de cela, le catering et la gestion des lieux d'aisances étaient approximatif, inexistant dans certains cas, et partial au stade de France (plateau repas pour la rédaction en chef d'ICI, sandwich pour la technique) et bien hélas, ce n'est pas la première fois que cela arrive.

Les documents de production arrivent toujours bien trop tard, souvent approximatifs quant aux fins de service, laissant un flou s'il est besoin d'avoir une relève et donc de doubler les ETPS.

Alors que cette question ne s'est jamais posée avec la production de la fabrique ou celle des sports, Quelle est la mission de la production de l'info quant à la gestion des amplitudes horaires, des coupures repas sur le terrain (midi et soir), et sur les événements où il est évident que les opérateurs ne pourront pas gérer ces soucis logistiques ?

La visite du Pape constituait un événement exceptionnel nécessitant une couverture d'une ampleur inédite. D'importants moyens humains et techniques ont été mobilisés par plusieurs directions, sur différents sites, dans plusieurs villes et durant plusieurs jours.

La DRM a engagé l'ensemble de ses ressources techniques et opérationnelles, tant en vidéo mobile qu'en production, afin d'assurer notamment la fabrication du signal international ainsi que les éditions spéciales d'information. L'anticipation de l'organisation, le respect des amplitudes de travail et des temps de repos des équipes ont constitué, et continueront de constituer, des priorités dans la préparation de ce type d'opération.

Les moyens engagés étaient dimensionnés de manière adaptée et cohérente avec les contraintes d'accréditation. Toutefois, certaines amplitudes horaires et certains temps de repos ont pu être impactés par des modifications tardives imposées par les organisateurs de l'événement, par les mesures de sécurité mises en œuvre par les autorités (criblage, déminage, etc.), par des difficultés d'accès aux sites ou liées aux accréditations, ainsi que par des ajustements de dernière minute des horaires d'antenne qui ont parfois prolongé les phases de démontage.

Par ailleurs, l'organisation des pauses ainsi que des repas du midi et du soir avait été intégrée dès la planification des journées de préparation et de production. Concernant les conditions de restauration et les espaces mis à disposition, les informations nécessaires figuraient dans le dossier de production et avaient été rappelées aux équipes par les chargés de production avant leur départ.

Les équipes éditoriales disposaient de loges équipées de tables et de chaises pour préparer les antennes, les directions de production ont retenu la formule de plateaux-repas.

S'agissant du Stade de France, l'ensemble des équipes de la DRM, de La Fabrique et des rédactions avait accès au service de restauration du stade pendant les phases préparatoires. Les directions de production concernées (DRM, La Fabrique et FTS) ont fait le choix de paniers-repas pour les équipes techniques afin de leur offrir davantage de souplesse et leur permettre de se restaurer au moment et à l'endroit les plus adaptés à leurs contraintes opérationnelles et de déplacement au sein du site.

Enfin, concernant l'accès aux sanitaires sur certains sites spécifiques, notamment sur les Champs-Élysées, la mise en place d'installations dédiées n'était pas possible en raison des contraintes de sécurisation et de déminage imposées par la Préfecture de police de Paris.

La comparaison de la production de l'info avec les autres entités du groupe n'est pas pertinente, sachant que nous n'avons pas du tout les mêmes contraintes de temporalité liées à l'info, demandes d'adaptation et de réactivité constantes.

Les RP informent que le travail n'a pu être possible que grâce à la conscience professionnelle des collaborateurs souvent hors cadre légal. La santé et sécurité des salariés ont été remises en question dans certains cas.

14. Ex-réalisateurs de Télématin : point de situation

Durant l'été 2025, l'émission Télématin annonçait la suppression des reportages. Les 6 salariés, tous en CDI, qui réalisaient ces sujets ont donc été remerciés de l'émission. Un an plus tard, où en est la situation ? Quelles sont les propositions que leur a faites la direction ?

Pourquoi la production de Télématin a-t-elle fait appel à des pigistes pour réaliser des reportages cet été 2026 ?

La direction donne les informations suivantes :

- 1 réalisateur travaille pour le 13h
- 1 réalisateur travaille pour « RDV avec » émission de Louis Laforge
- 1 ex-réalisateur effectue une période d'observation à un poste de chef d'édition sur France Info canal 16
- 1 réalisateur est devenu JRI
- 1 réalisateur a été reçu en entretien RH sans aboutir à une solution

Le recours à des pigistes durant l'été correspondait à un besoin ponctuel de FTVS

15. Haro sur les Assistantes de la rédaction nationale

Mais quelle mouche a piqué la direction pourquoi cette volonté de supprimer les heures supplémentaires et EVS (éléments variables de salaire) aux assistantes de la rédaction nationale ? La direction parle de volonté de faire des économies, alors pourquoi dans le même temps l'ex-présentatrice du 20H conserve son salaire sans présenter le 20H ?

Les assistantes dévouées sont bien mal traitées. Si la direction veut leur retirer leur EVS elle doit compenser cette perte qui représente jusqu'à 40% de leur salaire. Et surtout inutile de leur faire des propositions scélérates de prime, pour compenser cette insécurité économique, il leur faut une augmentation de salaire qui compte dans le calcul de la retraite.

Suite à la saisine, la direction revient à l'ancienne organisation des assistantes.

16. Périmètre chef OPV :

Alors que la demande sur les formats des duplex évolue, il est de plus en plus demandé aux chef OPV de faire en direct le travail d'un JRI en enregistré, ne serait-il pas temps

de remettre à plat, avant les élections qui commencent dès maintenant, le périmètre des Chef OPV, afin que le flou ambiant soit levé quant aux missions de ces derniers ?

La direction rappelle que les missions des OPV consistent principalement à assurer la captation des duplex, qu'ils soient diffusés en direct ou enregistrés. Selon les besoins des rédactions, ils peuvent également filmer en direct ou en enregistré des micros-tendus, des sonores ainsi que des images d'illustration.

Ces activités ne relèvent pas exclusivement du périmètre des JRI. À titre de comparaison, les JRI assurent la réalisation de reportages en captant des séquences avec un prisme éditorial, dans une plus grande autonomie et en lien direct avec l'angle journalistique retenu.

17. Abonnements presse suspendus

Quand la direction prévoit-elle le renouvellement des abonnements des journaux suivants : Le Figaro, Le Parisien, Les Echos ? C'est un problème de ne plus pouvoir consulter ces titres en temps et en heure. L'accès à l'information est nécessaire pour exercer notre métier avec exactitude et précision.

La direction réalise un travail pour évaluer les besoins mais se doit de tenir compte des économies budgétaires globales.

Il y a eu un dysfonctionnement concernant certains abonnements.

18. La plateforme « One more » se prend encore une veste

Devant une direction sourde à leur volonté d'apparaître mieux habillées à l'antenne, les présentateurs, présentatrices, chroniqueurs, chroniqueuses en cdi ont fait circuler un mail mi-septembre auprès d'une quinzaine de journalistes. Il en ressort que la plupart d'entre eux préféreraient une prime même soumise à cotisation pour choisir individuellement leur vestiaire. Certains ont même déjà renoncé au service de la plate-forme « One more ». La direction peut-elle tenir compte de ces souhaits formulés depuis plus d'un an déjà. À l'heure où nos budgets sont plus que serrés, cela éviterait vraiment de jeter de l'argent par les fenêtres ...

La question a été posée à la dernière réunion et les utilisateurs ne font pas remonter de mécontentements donc le contrat avec la plateforme est maintenu jusqu'à son terme.

19. CDD présentateurs : pour eux ni prime ni vestiaire

Pour eux pas de plate-forme ni de prime, les cdd présents à l'antenne sur Franceinfo doivent mettre la main à la poche pour s'habiller. Et quand on occupe l'antenne plusieurs fois par semaine il faut bien évidemment renouveler sa garde-robe et cela

représente un sacré budget. Les précaires doivent bénéficier des mêmes avantages que des permanents, cette différence de traitement est illégale.

Une mise à jour des utilisateurs devrait être faite au moment de la nouvelle grille.

Ressources humaines

20. Document augmentations :

Le document confidentiel fourni par la direction quant aux augmentations de salaires attribuées aux collaborateurs de l'info et des sports laissent clairement apparaître un écart systématique de 1% entre les PTA et les journalistes sur les augmentations et les promotions, Pourquoi cette différence ?

La direction RH indique que l'écart entre les PTA et les journalistes correspond à l'application de l'accord collectif : 2,5% pour les PTA et 3,5% pour les journalistes.

21. Médecine du travail :

Il y a quelques semaines, une personne a fait un malaise au sein du restaurant d'entreprise. Un salarié, journaliste, a sollicité la médecin du travail qui déjeunait au même moment à la cantine. Elle lui a répondu qu'il fallait appeler le 15. Une réponse qui a choqué les salariés présents.

Un journaliste médecin a été sollicité, il est venu immédiatement s'occuper de cette personne en attendant l'arrivée des secours.

Nous nous étonnons que dans l'urgence la médecin du travail n'ait pas réagi pour porter secours à cette personne. Et nous nous interrogeons : est-elle réellement médecin ?

La DSQVT a été sollicitée et un retour d'expérience est en cours. La direction RH rappelle que la procédure d'urgence en cas de malaise est de : protéger, alerter (numéro de téléphone 01.56.22.19.19 ou téléphone rouge) et secourir.

22. Tours de climatisation : un danger pour les habitants du 15^e arrondissement et les salariés de FTV ?

En juin 2025, le journal « Le Parisien » a relayé une alerte et une panne des tours de climatisation au siège de France Télévisions en raison d'une suspicion de présence de légionelles dans les conduites de refroidissement.

Pour rappel le point a été abordé en CSE de juillet 2025 « Climatisation : Accumulation de négligences ! » :

Extrait : « Le point a été demandé par les élus qui souhaitent connaître l'avancement des travaux de remise en marche de la climatisation au Siège.

Mais, les informations reçues au cours dernières semaines ont changé la donne, nécessitant des réponses claires et complètes de la part de la direction sur les incidents relatifs à la climatisation. Au total France Télévisions dispose de 8 tours aéroréfrigérantes.

Un cluster de légionellose ayant été détecté dans le 15^e arrondissement, la DRIEAT (Direction régionale et interdépartementale de l'environnement, de l'aménagement et des transports) a effectué des contrôles sur les tours des entreprises avoisinantes et donc sur les tours de France Télévisions.

Ce contrôle a révélé un dépassement du seuil limite de contamination à la légionellose des tours 5 à 8.

Celle-ci ont été immédiatement arrêtées et elles le sont toujours aujourd'hui.

C'est Vinci qui a en charge les travaux et la remise en service de ces tours.

Une enquête judiciaire a été lancée afin de découvrir d'où vient la souche à l'origine du cluster.

Elle est toujours en cours.

Quant aux tours 1 à 4, elles ont été mises en maintenance comme cela doit se faire régulièrement. »

Nos questions plus d'un an après ces événements sont les suivantes : où en est l'enquête judiciaire ? D'où venait la souche du cluster ? Les tours de climatisation de FTV sont-elles à l'origine du cluster ? Y a-t-il eu des décès en lien avec cette contamination dans le 15^e arrondissement et au sein de l'entreprise ? Si oui combien ? Des plaintes ont-elles été déposées contre FTV ?

Cette question relève du périmètre de la CHSCT et non de l'IP information et sports

Prochaine instance

12 novembre 2026

Contact RP Information et Sports Cfdt :

valerie.verduron@francetv.fr